



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 75290

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la non-attribution de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du nord et sur les possibilités de remédier à cette situation lors du projet de loi de finances. Alors que le Président de la République s'était engagé à remédier à de nombreuses injustices faites aux anciens combattants et à leurs veuves quant aux niveaux des différentes pensions reversées et aux conditions d'attribution de ces dernières, le budget 2010 a été une nouvelle fois marqué par une baisse des crédits accordés à la mission anciens combattants, mémoire et lien avec la Nation. Lors des débats sur le projet de loi de finances pour 2010, le Gouvernement s'est notamment engagé à inscrire dans le projet de loi de finances pour 2011 la campagne double pour les anciens combattants d'Afrique du nord afin de mettre fin, sur ce point, à une discrimination injuste. En effet, seuls les anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie ne bénéficient pas de ce droit sans justifications valables. Les anciens combattants d'Afrique du nord sont aujourd'hui plus attentifs que jamais à ce que cette nouvelle promesse se traduise dans les faits. Il lui demande donc quelles dispositions il compte prendre afin que le projet de loi de finances pour 2011 soit l'occasion de mettre fin à cette situation d'injustice en accordant aux anciens combattants d'Afrique du nord le bénéfice de la campagne double.

Texte de la réponse

La concertation interministérielle sur la question de l'octroi du bénéfice de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord, fonctionnaires et assimilés, a été relancée dans le prolongement des conclusions de l'étude réalisée par M. Christian Gal. Elle est sur le point d'être finalisée et des propositions concrètes devraient être présentées prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75290

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3528

Réponse publiée le : 18 mai 2010, page 5509